# GUIDE POUR L'ÉVALUATION DES TECHNOLOGIES ET DES MODES D'INTERVENTION AU CSSS CAVENDISH–CAU

**Mélanie Couture, Ph. D.,** chercheuse d'établissement et coordonnatrice de l'UETMI du CSSS Cavendish–CAU

**Martin Sasseville, M.A.,** assistant de recherche de l'UETMI du CSSS Cavendish–CAU

**Muriel Guériton, M.B.S.I .**, bibliothécaire de l'UETMI du CSSS Cavendish–CAU

**SEPTEMBRE 2014**

UNITÉ D'ÉVALUATION DES TECHNOLOGIES ET DES MODES D'INTERVENTION (UETMI)
CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CAVENDISH – CENTRE AFFILIÉ UNIVERSITAIRE

Ce guide a été créé par les membres de l'unité d'évaluation des technologies et des modes d'intervention (UETMI) du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Cavendish–Centre affilié universitaire (CAU) :

**Mélanie Couture, Ph. D.**
**Chercheuse d'établissement et coordonnatrice de l'UETMI**
**CSSS Cavendish–CAU**
**Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS)**

**Martin Sasseville, M.A.**
**Assistant de recherche de l'UETMI**
**CSSS Cavendish–CAU**

**Muriel Guériton, M.B.S.I .**
**Bibliothécaire de l'UETMI**
**CSSS Cavendish–CAU**

Afin de faciliter la lecture du document, un seul genre a été retenu pour identifier le féminin et le masculin.

**DROITS DE REPRODUCTION**
La reproduction partielle ou complète de ce document à des fins personnelles et non commerciales est permise, à condition d'en citer la source. Nous souhaitons que le document soit cité comme suit :
**Couture, M., Sasseville, M., Guériton, M. (2014). Guide pour l'évaluation des technologies et des modes d'intervention. Montréal, QC, Canada : 30 p.**
**© CSSS Cavendish–CAU, 2014.**

**Dépôt légal**
**Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014.**
**Bibliothèque et Archives Canada**
**ISBN 978-2-922582-33-8**

# TABLE DES MATIERES


LISTE DES ACRONYMES I

PRÉFACE 3

CONTEXTE 4

QU'EST-CE QU'UNE ETMI? 5

Démontrer la pertinence d'entreprendre une ETMI 5

QUELLES SONT LES PRINCIPALES ÉTAPES DE L'ETMI? 7

L'ETMI SERT À RÉPONDRE À QUELLE QUESTION? 8

**Question décisionnelle** 8

Population 8

Intervention 8

Comparateur 8

Objectif 9

Temporalité et site 9

Négocier la question décisionnelle 10

Explorer les écrits 10

**Questions d'évaluation** 11

QUI SERA IMPLIQUÉ DANS L'ETMI? 13

Mise sur pied de l'équipe de travail 13

Implication de l'unité ETMI 13

Comité d'orientation 14

Comité de recommandations 14

Évaluateurs externes 14

COMMENT OBTENIR LES DONNÉES PROBANTES? 15

**Planification de la revue systématique des écrits** 15

Répartition des tâches de l'équipe de travail 15
**Recherche et obtention d'écrits pertinents 16**
Recherche dans les bases de données électroniques 16
**Sélection des écrits pertinents 17**
Critères de sélection des écrits pertinents 17
Sélection des écrits pertinents 17
Évaluation de la qualité des écrits retenus 18
Extraction des données 18
**Analyse et synthèse 19**

**COMMENT OBTENIR DES INFORMATIONS CONTEXTUELLES? 20**
**Planification de la consultation des parties prenantes 20**
Répartition des tâches de l'équipe de travail 20
**Collecte des données 21**
**Analyse des données 21**

**RÉFÉRENCES 23**

**POUR ALLER PLUS LOIN 24**

# LISTE DES ACRONYMES

**CAU** Centre affilié universitaire

**CREGÉS** Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale

**CSSS** Centre de santé et de services sociaux

**ETMI** Évaluation des technolologies et des modes d'intervention

**UETMI** Unité d'évaluation des technologies et des modes d'intervention

# PRÉFACE

Le présent guide a été développé par l'unité d'évaluation des technologies et des modes d'intervention (UETMI) dans le but de familiariser les différents acteurs du CSSS Cavendish–CAU ayant un besoin de soutien face à des décisions cliniques, administratives ou de gestion, avec les processus de base impliqués dans ce type d'évaluation. Plus précisemment, le guide vise à aider les employés du CSSS Cavendish-CAU à comprendre en quoi consiste l'évaluation des technologies et des modes d'intervention (ETMI), à vérifier si ce mode d'évaluation concorde avec leurs besoins et pour aider à la planification du processus d'ETMI. Les informations présentées proviennent de l'expérience professionnelle des membres de l'UETMI ainsi que d'une synthèse des éléments pertinents provenant de divers ouvrages méthodologiques.

Dans le but d'alléger le texte et de faciliter la lecture, nous faisons un survol de plusieurs éléments méthodologiques en lien avec l'ETMI. Nous recommandons fortement d'approfondir ces connaissances à l'aide de lectures complémentaires et d'avoir recours aux services de soutien offert par l'UETMI du CSSS Cavendish-CAU avant d'entreprendre ce processus.

Mélanie Couture, Ph.D., coordonnatrice

Unité d'évaluation des technologies et des modes d'intervention (UETMI)
Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS)
Centre de santé et de services sociaux Cavendish–Centre affilié universitaire
5800 Boulevard Cavendish
Côte Saint-Luc  Québec  H4W 2T5
514-484-7878 poste 1489
www.creges.ca

# CONTEXTE

Au Québec, les établissements du système de santé et des services sociaux ayant ou visant la désignation d'institut universitaire doivent instaurer, au sein de leur établissement, une unité attitrée à l'évaluation des technologies et mode d'intervention (ETMI). C'est en 2012, que le CSSS Cavendish–CAU s'est doté d'une unité d'évaluation des technologies et des modes d'intervention (UETMI) rattachée à la mission universitaire du CSSS afin de produire une information scientifique en appui aux décideurs (planificateurs, gestionnaires, intervenants et autres) aux prises avec des décisions complexes.

Cette unité a la responsabilité de mener à terme des processus d'ETMI visant à soutenir la prise de décision en élaborant des recommandations basées sur des données provenant :

1. D'une revue systématique des écrits scientifiques;
2. D'une consultation des parties prenantes dont les gestionnaires, les chercheurs, les professionnels de la santé, les usagers, et les proches-aidants.

L'ETMI vise non seulement à identifier les meilleures pratiques dans un domaine visé mais également à effectuer une analyse des éléments contextuels pouvant faciliter ou complexifier l'utilisation de la technologie ou du mode d'intervention dans le milieu prévu.

L'UETMI est la structure permanente responsable de la réalisation des ETMI au CSSS Cavendish-CAU. De plus, elle se doit de contribuer à l'élaboration d'outils et de guides de pratiques ainsi qu'à leur évaluation en conformité avec des normes reconnues. (MSSS, 2010). Plus spécifiquement, l'analyse du dossier en lien avec ce critère est sous la responsabilité du comité consultatif du ministre de la Santé et des Services sociaux et est centrée sur (Direction générale des services sociaux, 2011):

- La présentation de la structure responsable de l'ETMI;
- La démonstration de l'intégration de cette structure dans l'organisation ainsi que la reconnaissance formelle de la fonction d'ETMI de la part de l'établissement;
- La présence d'un mécanisme formel permettant d'établir les priorités d'évaluation, d'orienter et suivre les travaux d'évaluation;
- La présentation de l'ensemble des productions relatives à l'ETMI réalisées par la structure de l'établissement;
- Les activités de diffusion des résultats issus des évaluations réalisées.

# QU'EST-CE QU'UNE ETMI?

Une évaluation des technologies et des modes d'intervention (ETMI) est une évaluation systématique des propriétés et des effets d'une technologie ou d'une intervention afin de supporter une décision par l'analyse des meilleures données scientifiques disponibles en procédant notamment à une revue systématique des écrits ainsi qu'à une analyse contextuelle basée sur l'opinion de parties prenantes (cliniciens, gestionnaires, etc.). Le but étant d'optimiser l'utilisation des ressources et d'améliorer les pratiques dans les établissements.

Plusieurs types de technologies peuvent être sujets à une évaluation dans le cadre d'une ETMI (MSSS, 2010) :

- Appareils (ex. dynamomètre électronique)
- Systèmes et modes d'intervention utilisés dans la prévention, le diagnostic ou le traitement
- Outils d'évaluation utilisés par les intervenants (ex. échelle d'évaluation de la douleur chez les patients déments)
- Outils cliniques utilisés par les intervenants (ex. guide d'aide à la décision)

L'ETMI est basée sur une synthèse de plusieurs types d'information complémentaire et interdisciplinaire (MSSS, 2010):

- Connaissances scientifiques
- Évaluations économiques
- Données cliniques
- Données québécoises disponibles sur les besoins, les ressources et les services

Afin de maximiser la crédibilité et l'applicabilité des recommandations, une des forces de l'ETMI est d'intégrer les éléments particuliers qui sont propres au contexte à l'étude, dont les aspects économique, politique, organisationnel, éthique et socioculturel (MSSS, 2010).

Les résultats issus d'un processus d'ETMI sont transmis sous la forme d'un rapport comprenant des recommandations ainsi que d'autres publications dont des articles scientifiques. Habituellement, les résultats sont transmis en premier aux personnes impliquées dans l'ETMI, notamment aux décideurs à l'origine du processus d'ETMI. Ensuite, les résultats peuvent être publiés afin de permettre à d'autres établissements de santé confrontés à un même questionnement décisionnel de profiter de cette synthèse des connaissances et d'appliquer ou non les recommandations. Par la suite, un plan de diffusion peut être élaboré avec l'aide des instances responsables du transfert des connaissances de l'établissement.

### Démontrer la pertinence d'entreprendre une ETMI

Le processus d'ETMI exige beaucoup de temps et de ressources. Il est ainsi nécessaire de démontrer la pertinence d'entreprendre ce type d'évaluation, notamment en considérant le contexte actuel. En effet, le processus d'ETMI peut prendre jusqu'à deux ans à compléter et un minimum de trois personnes sont requis dont un chercheur et une bibliothécaire. Le demandeur doit démontrer que la décision à la base de la demande d'ETMI fait partie des priorités de l'établissement et que les recommandations guideront des décisions ayant des répercussions concrètes à moyen terme. Conséquemment, l'INESSS (2013) recommande d'obtenir des informations sur les enjeux décisionnels et les enjeux d'implantation afin d'orienter les

travaux. (INESSS, 2013) Ces enjeux par exemple « peuvent être de nature économique, juridique, éthique, sociale ou psychologique. De plus, les enjeux organisationnels et professionnels sont souvent à considérer. »

Dans le but d'établir un processus transparent de priorisation des ETMI, l'unité ETMI du CSSS Cavendish–CAU a élaboré un processus d'appel d'offre comprenant un comité d'évaluation et de priorisation des ETMI qui décide de la nature des ETMI à entreprendre en se basant sur des critères d'évaluation et de priorisation. Les principaux critères sont en lien avec l'impact des résultats sur les déterminants sociaux, sur la santé et sur la pratique. Les critères de priorisation présentés dans le tableau ci-dessous peuvent être utilisés pour cerner la pertinence d'explorer une question décisionnelle précise.

| CRITÈRES DE PRIORISATION DES ETMI |
|---|
| **IMPACTS DES RÉSULTATS SUR LES DÉTERMINANTS SOCIAUX** |
| Amélioration de l'accessibilité aux soins et aux services |
| Diminution de l'exclusion sociale |
| Diminution des inégalités sociales |
| **IMPACTS DES RÉSULTATS SUR LA SANTÉ** |
| Amélioration de la santé ou diminution des effets reliés à la maladie |
| Promotion de la santé |
| Prévention de problèmes de santé |
| **IMPACTS DES RÉSULTATS SUR LA PRATIQUE** |
| Implantation des meilleures pratiques |
| Conformité aux lois et règlements |
| Amélioration de la satisfaction de la clientèle |
| Implantation d'un nouveau service |
| Amélioration de la sécurité |
| **PERTINENCE** |
| Aspect novateur |
| Importance de la fréquence de la problématique (incidence ou prévalence) |
| Importance des impacts biopsychosociaux et économiques de la problématique |
| Problématique s'inscrivant dans les priorités du MSSS et/ou de l'ASSS |
| Problématique s'inscrivant dans les priorités du CSSS Cavendish–CAU (incluant celles du personnel et/ou de la clientèle) |
| Problématique s'inscrivant dans les priorités d'autres acteurs |
| **FAISABILITÉ** |
| Ressources humaines suffisantes |
| Projet concorde avec une décision à court ou moyen terme (plus d'un an) |
| Potentiel d'implantation à l'extérieur du CSSS Cavendish–CAU |

# QUELLES SONT LES PRINCIPALES ÉTAPES DE L'ETMI?

Le tableau suivant présente les principales étapes du processus de réalisation d'une ETMI. Les étapes seront décrites dans les chapitres suivants.

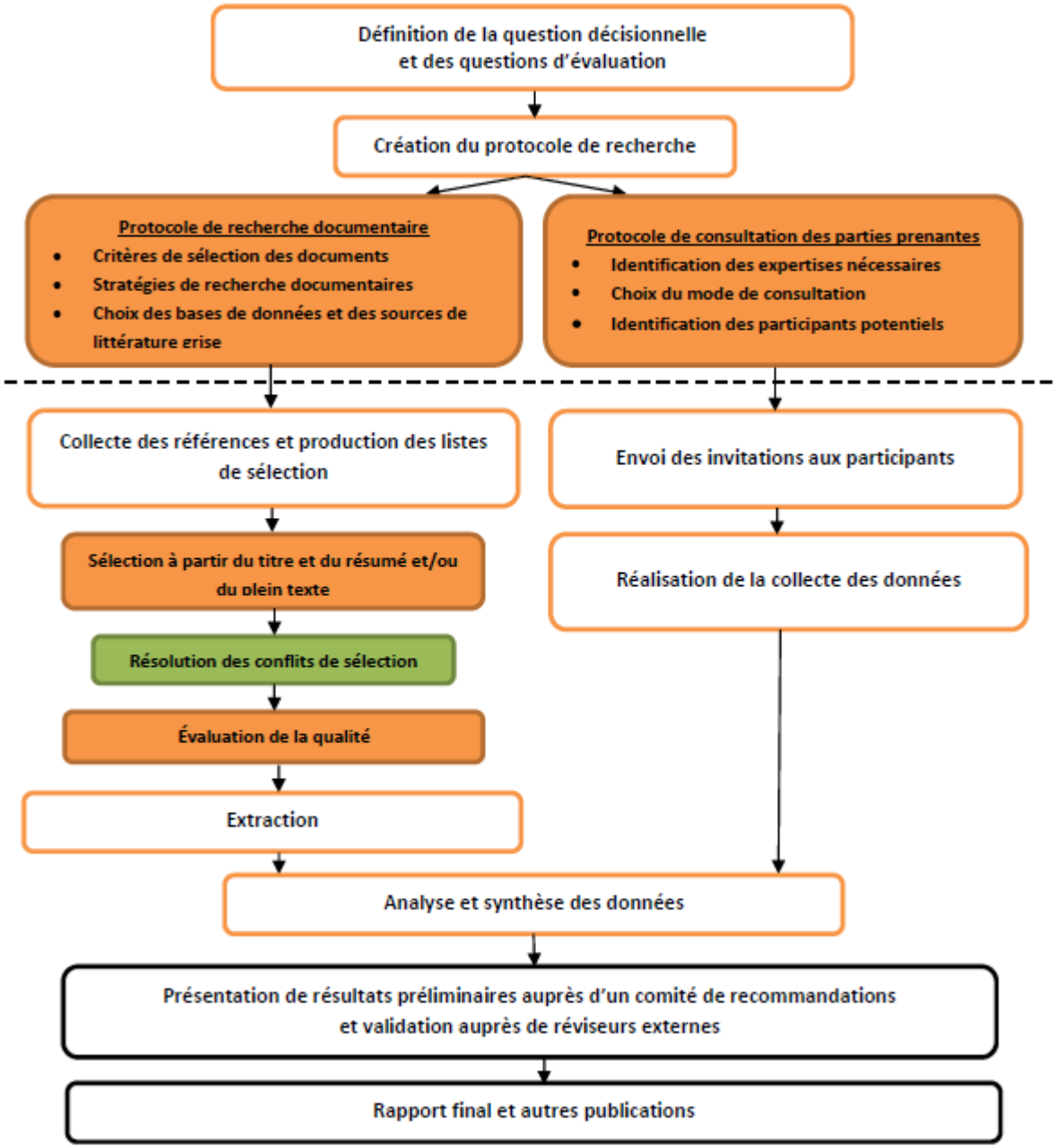

# L'ETMI SERT À RÉPONDRE À QUELLE QUESTION?

## Question décisionnelle

Une des premières étapes du processus d'ETMI est la clarification de la question décisionnelle par le demandeur. Une demande d'ETMI provient habituellement de décideurs devant entreprendre une réflexion rigoureuse en lien avec une technologie ou un mode d'intervention déjà implanté ou pouvant potentiellement être implanté dans l'établissement de santé et de services sociaux afin de régler un problème identifié.

Afin d'aider à préciser la question décisionnelle, les éléments de la grille PICO(TS) devraient normalement être pris en considération.[1] Cette grille permet non seulement de pouvoir clarifier les questions qui seront à la base de l'évaluation, mais également de faire ressortir les concepts-clés pouvant servir à la stratégie de recherche documentaire. Le terme PICO(TS) est ainsi un acronyme désignant les éléments à identifier : population, intervention, comparateur, objectif, temporalité, site (en anglais : *population, intervention, comparison, outcomes, timing, setting*).

### Population

La définition de la population est centrée sur les caractéristiques spécifiques de la population visée par l'évaluation des technologies et des modes d'intervention. Par exemple, la population ciblée peut avoir une condition de santé particulière (personnes atteintes de cancer, personnes démentes, etc.) De plus, des critères démographiques tels que l'âge, l'ethnie, le statut socioéconomique, etc. peuvent être utilisés pour définir la population choisie. En bref, il est nécessaire d'établir des critères d'inclusion ou d'exclusion afin de délimiter à qui s'applique les résultats de l'ETMI. Il est à noter que des critères trop restrictifs réduisent l'applicabilité des recommandations. Par contre, des critères trop larges rendent la recherche et la gestion d'information interminables.

### Intervention

La notion d'intervention désigne un mode d'intervention ou encore la technologie à l'étude. Dans le cas d'une intervention, il est possible de préciser son intensité, sa fréquence, sa durée et le contexte dans lequel cette intervention est déployée.

### Comparateur

Le comparateur représente l'intervention habituellement utilisée pour gérer le problème identifié dans la question décisionnelle. Il est important à cet égard de préciser en quoi cette intervention se distingue de l'intervention à l'étude. La spécification d'un comparateur implique que l'ETMI tentera de déterminer laquelle des interventions est la plus favorable dans le contexte à l'étude. Il n'est pas obligatoire de spécifier un comparateur, il est possible d'inscrire « aucune intervention » si une étude comparative n'est pas nécessaire.

[1] IOM (Institute of Medicine), 2011, *Finding What Works in Health Care: Standards for Systematic Reviews.* Washington, DC : The National Academies Press, p67-69. Le cadre d'analyse PICO a été développé dans le cadre des premiers travaux portant sur la médecine basée sur les données probantes : Richardson, W. S., Wilson, M. C., Nishikawa, J., & Hayward, R. S. (1995). The well-built clinical question: a key to evidence-based decisions. ACP J Club, 123(3), A12-3.

### Objectif

La notion d'objectif se réfère aux principaux résultats attendus, c'est-à-dire notamment les bénéfices, les conséquences ainsi que les effets néfastes anticipés. En d'autres termes, quels sont les « variables » sur lesquelles nous croyons que l'intervention a un impact et qui seraient pertinentes afin de justifier l'implantation de ce type d'intervention dans l'établissement de santé, ou quelles sont les variables que nous souhaitons modifier/améliorer grâce à l'intervention ou la technologie étudiée.

### Temporalité et site

Ces deux notions sont souvent considérées comme complémentaires dans l'identification des critères PICO(TS). La temporalité sera précisée lorsque la durée des suivis ou encore le moment de la mesure des effets de l'intervention sont définis. De ce même ordre d'idée, on précisera le site lorsque l'intervention se déroule dans un contexte organisationnel particulier comme par exemple dans un milieu d'hébergement, à domicile, dans une clinique spécialisée, etc.

| TABLEAU 1 - CRITÈRES PICO(TS) (réf) | |
|---|---|
| **POPULATION** | La population ciblée par le mode d'intervention ou la technologie visée par l'étude. (ex. état de santé particulier, âge, situation socioéconomique, etc.)<br><br>Question : *Quelle population va bénéficier de la technologie ou du mode d'intervention proposé?* |
| **INTERVENTION** | Le mode d'intervention ou encore la technologie à l'étude<br><br>Question : *Décrivez en quelques mots la technologie ou le mode d'intervention proposé?* |
| **COMPARATEUR** | Si applicable, l'intervention habituellement utilisée ou autres interventions visant à régler le problème à l'étude. Sinon, inscrire « aucune intervention ».<br><br>Question : *Quelle intervention est actuellement utilisée?* |
| **OBJECTIF** | Principaux résultats attendus<br><br>Question : *Quels sont les effets anticipés pour la population visée par la technologie ou le mode d'intervention proposé (incluant les aspects négatifs potentiels)?* |
| **TEMPORALITÉ** | Si applicable, la durée des suivis ou encore le moment de la mesure des effets de l'intervention ou la technologie<br><br>Question : *Quelle est la durée de l'intervention? L'intervention est effectuée à quel moment dans le cheminement du patient?* |
| **SITE** | Si applicable, le contexte organisationnel de l'intervention ou de la technologie<br><br>Question : *Dans quel environnement (lieu physique) cette technologie ou mode d'intervention est mis ou sera en place?* |

Voici un exemple pour illustrer les critères PICO(TS) concordant avec la question décisionnelle suivante :

> **Quelles sont les meilleures stratégies non pharmaceutiques pour réduire les sentiments dépressifs chez les proches-aidants de personnes atteintes de démence vivant à domicile?**

| TABLEAU 1 - CRITÈRES PICO(TS) | |
|---|---|
| **POPULATION** | Proches-aidants de personnes atteintes de démence |
| **INTERVENTION** | Stratégies non pharmaceutiques |
| **COMPARATEUR** | Antidépresseurs |
| **OBJECTIF** | Diminution des sentiments dépressifs |
| **TEMPORALITÉ** | Interventions d'une durée de 8 semaines ou moins |
| **SITE** | Communauté |

### Négocier la question décisionnelle

Le processus d'élaboration de la question décisionnelle à la base de l'ETMI est entreprise par le décideur ayant initié la demande mais aussi par les personnes impliquées dans la prise de décision, l'implantation et l'utilisation de la technologie ou du mode d'intervention.

La question décisionnelle est ensuite discutée avec les membres de l'UETMI afin de s'assurer d'une compréhension commune de la problématique. Elle est adoptée par consensus soit lors d'une rencontre formelle soit par courriel.

### Explorer les écrits

L'élaboration de la question décisionnelle demande aussi une réflexion concernant la possibilité que cette question ait déjà été explorée par d'autres décideurs. Puisque la production d'une ETMI repose sur le caractère novateur de la démarche entreprise, il est important de vérifier si des projets de la sorte ont été entrepris au Québec ou encore si des études similaires ont déjà été publiées. Ainsi, avant de procéder à la réalisation du processus d'ETMI, il est important d'effectuer une première évaluation sommaire de l'état du savoir en lien avec la technologie ou le mode d'intervention en effectuant préalablement à une recension des écrits. Si, par exemple, l'état des connaissances par rapport à ce sujet permet d'éclairer la décision recherchée, il est recommandé de ne pas entreprendre une ETMI. Si, à l'opposé, l'état des connaissance ne permet pas d'éclairer la prise de décision, une ETMI peut être envisagée. Il est à noter qu'il est possible d'utiliser des revues systématiques existantes si elles concordent avec le sujet à l'étude et les utiliser afin de les compléter d'une analyse contextuelle ou encore en faisant une mise à jour.

L'exploration des écrits permet également de mieux comprendre les différents enjeux potentiels liés à la question décisionnelle. Lors de la rédaction du protocole lié à l'ETMI, les textes permettront de décrire la problématique à l'étude. De plus, cette étape permet de raffiner la question décisionnelle et de mieux

identifier les obstacles potentiels lors de la revue systématique des écrits. Par exemple, en lien avec l'exemple précédent, l'exploration des écrits permettrait de statuer sur les différentes stratégies non pharmaceutiques qui devront être conjugées dans les résultats de l'ETMI.

Il ne faut toutefois pas confondre recension des écrits et revue systématique des écrits. La première vise à faire une survol des écrits en lien avec le sujet à l'étude alors que la deuxième est un processus sytématique et rigoureux, qui sera décrit plus loin, visant à déterminer la meilleure pratique dans le domaine à partir d'écrits scientifiques.

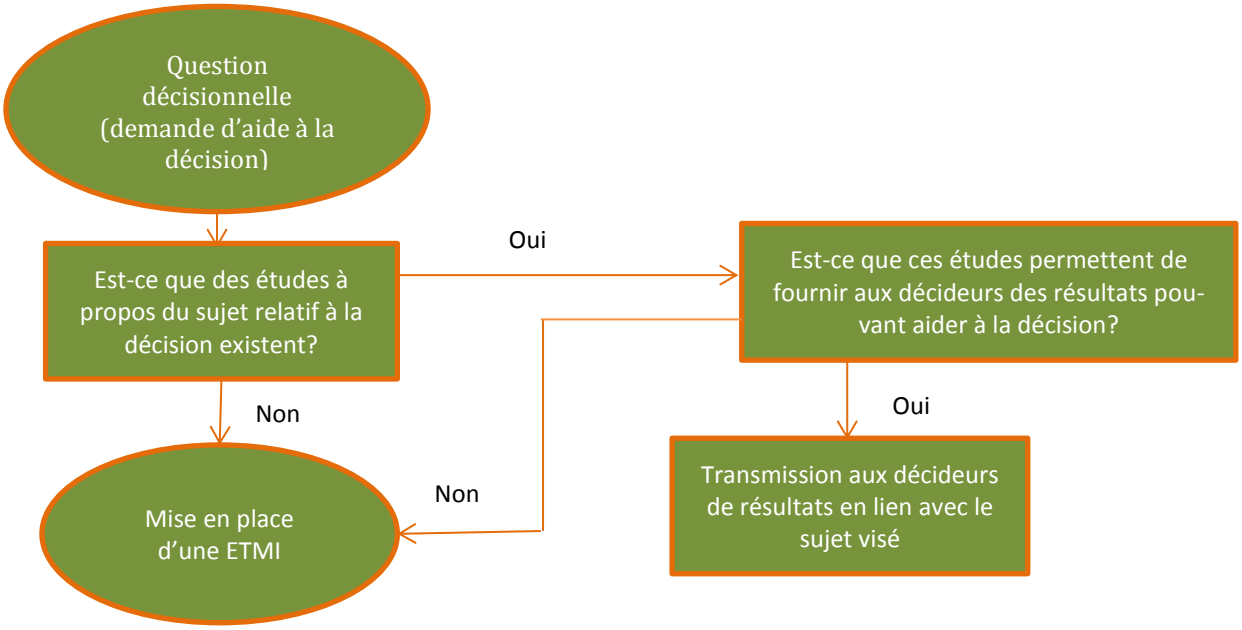


## Questions d'évaluation

Les questions d'évaluation permettent de donner des précisions relativement à la demande formulée dans la question décisionnelle. Elles s'expriment sous forme d'énoncés courts, simples et clairs servant à délimiter les aspects qui sont inclus et/ou exclus du processus. En bref, quels sont les informations qui seront nécessaires pour faciliter le processus décisionnel du demandeur. Elles peuvent inclure des aspects tels que l'évaluation de l'innocuité d'une intervention (absence d'effets négatifs), les coûts, les aspects légaux ou éthiques, l'évaluation des impacts organisationnels ou professionnels, la prise en compte des aspects psychosociaux, etc.

Concernant l'exemple en lien avec les stratégies non pharmaceutiques pour diminuer les sentiments dépressifs des proches-aidants de personnes atteintes de démence, les questions d'évaluation pourraient se formuler comme suit :

1. Quelles sont les interventions non pharmaceutiques existantes?
2. Quels professionnels/équipes effectuent ces interventions de manière efficace?
3. Quels sont les effets des interventions non pharmaceutiques (résultats, quaité de vie, satisfaction) sur les proches aidants?

# QUI SERA IMPLIQUÉ DANS L'ETMI?

Un processus d'ETMI sert à obtenir de l'information pertinente dans le but de faciliter le processus décisionnel. Considérant la complexité d'un tel processus, il s'avère important de s'assurer d'avoir les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires afin de mener l'ETMI à terme.

- Ressources humaines : Le nombre d'employés assignés à la réalisation de l'ETMI, le titre/occupation de ces derniers ainsi que la fréquence (en heures par semaine par exemple) à laquelle ces personnes seront assignées à l'ETMI;
- Ressources financières : Les partenaires impliqués financièrement et la contribution de ces derniers dans la réalisation de l'ETMI;
- Ressources matérielles : La contribution logistique, informatique et/ou matérielle nécessaires à la réalisation de l'ETMI.

L'identification des ressources disponibles permet d'établir un échéancier réaliste pour l'élaboration et la complétion du processus ETMI.

### Mise sur pied de l'équipe de travail

En plus de la clarification des questions à la base de la demande, il est important de bâtir l'équipe qui sera en charge de mener l'ETMI à terme. Différentes expertises méthodologiques et en lien avec le thème de l'ETMI sont nécessaires. À la base, le processus ETMI nécessite au minimum : un chercheur, un assistant de recherche et un bibliothécaire. Le rôle du chercheur consiste à développer le protocole d'ETMI et de superviser le processus. De plus, l'expertise méthodologique du chercheur est utile lors de l'évaluation de la qualité et l'analyse des données probantes ainsi que la collecte et l'analyse des données lors de la consultation des parties prenantes. Il ne faut pas oublier que l'ETMI est un processus scientifiques. L'assistant de recherche soutien le chercheur dans les différentes tâches reliées à l'ETMI. Son implication est incontournable lors de l'évaluation méthodologique des données probantes. En effet, ce processus doit être effectué de façon indépendante par deux évaluateurs. Finalement, le bibliothécaire assure une rigueur sur le plan de la recherche documentaire et tout particulièrement pour l'inclusion de la littérature grise. Le bibliothécaire possède des connaissances et des outils afin de maximiser la recherche de données probantes.

En plus de l'équipe de base, d'autres personnes peuvent être impliquées dans le processus d'ETMI. Par exemple, les collaborateurs cliniques et les gestionnaires peuvent participer aux différentes étapes de l'ETMI. À cet effet, il est important de spécifier qui est assigné aux différentes tâches incluses dans la revue systématique des écrits ou la consultation des parties prenantes en se basant sur les disponibilités ainsi que sur l'expérience de chacun. Des précisions supplémentaires concernant les différents rôles possibles sont présentés dans les sections « Comment obtenir les données probantes? » et « Comment obtenir de l'information contextuelle ».

### Implication de l'unité ETMI

L'UETMI du CSSS Cavendish–CAU est une structure permanente comprennant un chercheur d'établissement/coordonnateur, un assistant de recherche et les services d'un bibliothécaire. Elle réalise et/ou supervise les différentes étapes du processus et produit le rapport final. La structure permanente est appuyée par les autres unités de la mission universitaire au sein du CSSS dont le développement de la

recherche, le transfert des connaissances et de l'enseignement et le développement des pratiques de pointes. Lors de la réalisation d'une ETMI, cette unité appuie les collaborateurs provenant des milieux à l'origine de la demande. L'équipe possède une expertise en lien avec le processus d'ETMI, mais ce sont les collaborateurs des milieux cliniques qui détiennent l'expertise sur le thème étudié. Les deux expertises sont donc complémentaires et nécessaires pour le bon fonctionnement du processus.

### Comité d'orientation

Un comité d'orientation  est formé de décideurs et de ressources terrain afin de superviser la démarche  et potentiellement appuyer l'équipe de réalisation de l'ETMI dans diverses étapes. Le comité d'orientation se rencontre périodiquement pour faire le point sur l'avancement des travaux et permet la clarification de certains aspects de l'ETMI. En effet, le processus d'ETMI n'est pas nécessairement linéaire et il faut parfois réorienter les travaux et trancher sur le plan méthodologique. Ce comité est toutefois facultatif. Les gestionnaires peuvent avoir le rôle de facilitateurs pour la consultation des parties prenantes en fournissant des noms de personnes à consulter et en facilitant le premier contact avec ces personnes.

### Comité de recommandations

Afin de valider l'exactitude des recommandations développées par l'UETMI à titre de conclusison d'une ETMI, il est suggéré de former un comité de recommandations. Le choix des personnes qui formeront ce comité doit être fait en regard des partenaires impliqués dans le processus d'ETMI, notamment des acteurs ayant gravités autour du projet. Si, par exemple, un comité d'orientation formé de décideurs et de ressources terrain a été mis sur pied afin de superviser le déroulement de l'ETMI, on peut inclure des membres de ce comité au sein de ce comité de recommandation. À noter qu'il n'est pas obligatoire de procéder à une telle consultation afin de valider les recommandations de l'ETMI, ces dernières peuvent être endossées par l'UETMI en tant que tel, par contre, ce processus fait en sorte d'assurer une transparence dans l'émission des recommandations.

Plusieurs méthodes peuvent être utilisées afin de recueillir les opinions concernant la validation des recommandations émises comme par exemple des processus inspirés de la méthode Delphi (Keeney, Hasson, & McKenna, 2011) ou toute autre méthode de consultation pouvant être apropriées. Une copie préliminaire du rapport ainsi qu'un questionnaire où le degré d'accord ou de désaccord relativement à chacune des recommandations est évalué est remis aux participants. Les répondants peuvent ainsi évaluer la validité, en regard des conclusions des étapes de la revue systématique ainsi que de la consultation des parties prenantes, en plus de pouvoir potentiellement formuler des recommandations supplémentaires, d'émettre des commentaires sur la présentation du rapport ou encore d'exiger des précisions par rapport à ce dernier. Comme, par exemple, le processus présenté ici s'inspire de la méthode Delphi, ce dernier peut nécessiter plus d'une vague de consultation si les personnes consultées manifestent des désaccords.

### Évaluateurs externes

En plus d'un comité de révision, au moins deux réviseurs externes ayant une expérience pertinente devront être interpellés afin d'évaluer la qualité du travail effectué lors du processus d'ETMI. Ces réviseurs ont notamment pour tâche de valider les aspects méthodologiques de l'évaluation ainsi que l'exactitude du contenu en regard de leurs expertises respectives. Les réviseurs doivent ainsi provenir de milieux externes au CSSS Cavendish–CAU. Ce sont habituellement des spécialistes qui ont les qualifications nécessaires pour évaluer la qualité méthodologique de l'ETMI.

# COMMENT OBTENIR LES DONNÉES PROBANTES?

Les décisions organisationnelles en lien avec les technologies et les modes d'intervention se doivent d'être ancrées dans les données scientifiques récentes (Centre for Reviews and Dissemination [CRD], 2009). Conséquemment, les ETMI en santé et services sociaux nécessitent une étude approfondie des preuves scientifiques. Les revues systématiques des écrits permettent d'identifier, d'évaluer et de résumer les résultats de toutes les études pertinentes afin de rendre les données plus accessibles et utilisables dans le but de prendre des décisions.

Le terme « systématique » signifie que ce type d'analyse des écrits implique une méthodologie précise visant à réduire certains biais. Il est donc important de respecter les étapes prévues afin de s'assurer de la validité des résultats de l'analyse.

Voici un aperçu des étapes :

1. Planification de la revue systématique des écrits (protocole)
2. Recherche et l'obtention d'écrits pertinents
3. Sélection des études pertinentes
4. Évaluation de la qualité des études sélectionnées
5. Extraction de données à partir des études sélectionnées
6. Synthèse des données

## Planification de la revue systématique des écrits

**Répartition des tâches de l'équipe de travail**
Avant d'entreprendre le processus de revue systématique, il est important de préciser le rôle des membres de l'équipe de travail formée préalablement quant à sa responsabilité lors des différentes étapes de la revue systématique. Normalement, deux personnes sont attitrées à la réalisation de la revue systématique sous la supervision d'un professionnel de la recherche documentaire (bibliothécaire) qui participe à toutes les étapes de la revue en assurant le respects des diverses normes reconnues au sein du domaine de la recherche documentaire et des revues systématiques des écrits (Cochrane, Campbell, PRISMA, INAHTA, etc.) Les tâches telles que l'extraction des données des références retenues ou encore l'évaluation de la qualité devront être définies également préalablement à la réalisation de la revue systématique en fonction des expertises des membres de l'équipe ainsi que de leur disponibilité.

Il est important de nommer chacun des membres de l'équipe, leur expertise et leur rôle spécifique dans le cadre de la revue systématique des écrits.

Expertises possibles (plus d'une expertise par membre est possible) :

- Expérience antérieure sur le plan des revues systématiques
- Expérience sur le plan de la recherche documentaire

- Connaissance du thème à l'étude
- Compétences en statistiques
- Compétences en recherche qualitative

Rôles possibles (plus d'un rôle par membre est possible) :

- Implication dans la recherche et l'obtention d'écrits pertinents
- Implication dans la sélection des écrits
- Implication dans l'extraction de l'information à partir des études sélectionnées
- Implication dans l'évaluation de la qualité des études sélectionnées
- Implication dans la synthèse des données

## Recherche et obtention d'écrits pertinents

Lors de cette étape, le rôle du bibliothécaire est important afin de bien planifier la démarche de recherche et l'obtention d'écrits pertinents. En effet, de par sa formation, il détient de l'expertise et des outils pour l'identification des mots-clés, la recherche dans les bases de données, la recherche de littérature grise et sans compter un accès plus rapide à plusieurs documents.

### Identification des mots-clés

Les mots-clés doivent être en lien avec la population ciblée, le site et bien sûr l'intervention à évaluer. Les mots-clés utilisés dans les banques de données électroniques ne sont pas nécessairement les mots utilisés en clinique. Pour trouver les mots-clés appropriés, il est recommandé d'explorer le thésaurus[2] des différentes banques de données ciblées (chaque base possède son propre thésaurus). On doit également identifier les mots-clés utilisés dans le titre ou le résumé d'articles scientifiques traitant du sujet à l'étude, en particulier lorqu'il s'agit d'une nouvelle intervention ou technologie. Les mots-clés sont généralement en anglais puisque la vaste majorité des écrits scientifiques est rédigée dans cette langue. Toutefois, pour la recherche de littérature grise, des mots-clés en français doivent être utilisés pour identifier les textes francophones, il est donc important de disposer des mots-clés dans les deux langues.

### Recherche dans les bases de données électroniques

Tout dépendamment de la nature de la revue systématique, les banques de données à utiliser devront être choisies en collaboration avec le bibliothécaire. Les bases de données habituellement utilisées sont : MEDLINE, Embase, CINAHL, PsycInfo, Sociological Abstract et Social Services Abstract. D'autres bases spécialisées peuvent êtres utilisées afin de préciser certains aspects (économique, légaux, gestion). De plus, afin de garantir la dimension systématique de la recherche on doit procéder à une recherche de la littérature grise[3] dans le but de couvrir un terrain que les bases de données ne rejoignent pas.

[2] Un thésaurus est essentiellement une liste de mots-clés organisés logiquement et hiérarchiquement les uns par rapport aux autres.

[3] La littérature grise est «ce qui est produit par toutes les instances du gouvernement, de l'enseignement et de la recherche publique, du commerce et de l'industrie, sous un format papier ou numérique, et qui n'est pas contrôlé par l'édition com-

### Recherche de littérature grise

Plusieurs approches complémentaires sont nécessaire afin d'identifier la littérature grise. Recherche sur les sites web des organisations (centre de recherche, ministères ,etc.), dans les dépôts institutionnels universitaires, avec l'aide de moteurs de recherche, etc. La planification de la recherche de la littérature grise est réalisée en collaboration avec la bibliothécaire.

## Sélection des écrits pertinents

### Critères de sélection des écrits pertinents

Préalablement à la sélection des écrits, il est obligatoire de préciser les critères d'exclusion et d'inclusion des références recherchées. Généralement, ces critères sont des éléments précisés au préalable dans l'élaboration de la (ou des) question(s) d'évaluation. Pour s'y faire, on reprendra en revue les éléments avancés lors de la grille PICO(TS), notamment les éléments o*bjectifs* mentionnés, et précisés dans les questions d'évaluation.

Les questions d'évaluation identifiées formeront la base des critères d'exclusion ou d'inclusion des articles scientifiques. Tout comme les questions d'évaluation, les critères d'exclusion et d'inclusion devront être disposés d'une manière hierarchique allant du général au particulier.

Il est également pertinent d'indiquer, à titre de critère, le type de recherche inclus (qualitatif, quantitatif ou mixte), la forme d'article scientifique publié (publication dans des revues avec ou sans comité de lecture, de rapport, de chapitre de livre, de mémoire ou thèse) ainsi que les dates de publications recherchées et les langues des articles.

### Sélection des écrits pertinents

Suivant la recherche au sein des bases de données, une sélection des articles scientifiques répertoriés lors de cette recherche documentaire se fera de manière indépendante entre les deux personnes attitrées comme évaluateurs dans le but de réduire les risques de subjectivité. En cas de litige et si un consensus ne peut être obtenu, les deux évaluateurs doivent avoir recours recours aux services d'un troisième évaluateur qui peut être le chercheur principal ou le professionnel de la recherche documentaire, afin de départager.

Ce processus se fera en plusieurs étapes. La première étape consistera à procéder à une sélection des articles à étudier sur la base de leurs titres et résumés, en prenant soin d'être relativement inclusif dans le but de ne pas exclure des sources potentiellement pertinentes dès cette phase. Il est important par contre, de retirer les articles repérés en double du processus et de les marquer comme doublons. Par la suite, une seconde étape consistera à évaluer les articles en en lisant le texte complet. Dans les deux cas, on évaluera la référence selon les critères d'inclusion et d'exclusion élaborés précédemment en prenant soins de documenter la décision prise pour chaque référence évaluée (inclusion ou exclusion et selon quel critère) afin de rendre la démarche transparente et reproductible. À noter que certains articles proviennent de la même étude, c'est-à-dire ayant le même échantillonage et le même devis. Si plus d'un texte sélectionné provient d'une même étude, il est préférable d'utiliser les études comme comparateur et non l'article et vérifier si d'autres articles provenant de cette étude ont été publiés et si ces dernièrs rencontrent les critères d'exclusion et d'inclusion.

---

merciale... » — Traduit de Third International Conference on Grey Literature. 1997. Luxembourg convention
Par exemple : thèses, rapports de recherche produit pour un ministère ou une organisation

La liste de référence des articles retenus après la lecture du texte doit être systématiquement consultées afin de vérifier si elle comprend des sources d'informations scientifiques qui n'auraient pas encore été identifiées.

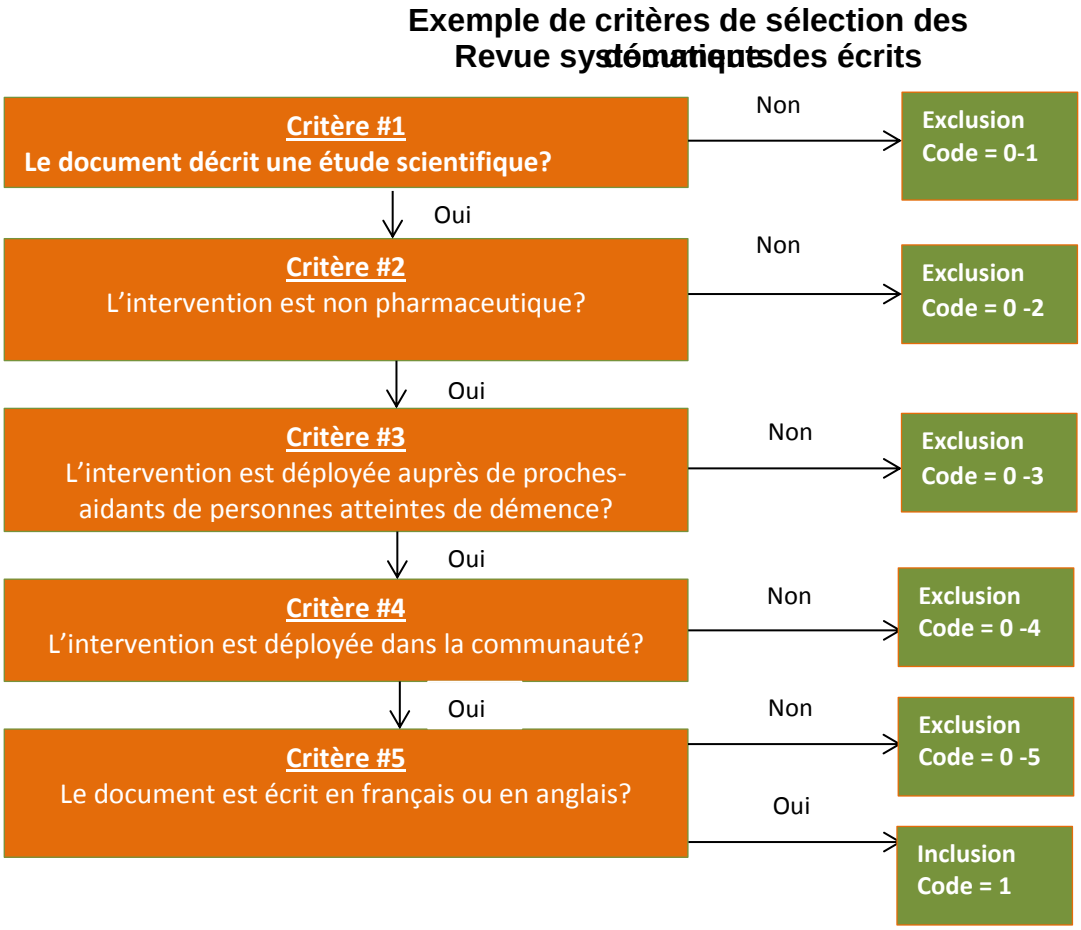


### Évaluation de la qualité des écrits retenus

Après avoir fait la sélection des références rencontrant les divers critères élaborés, il est fortement recommendé d'évaluer la qualité des études retenues. Dépendamment du type d'étude (qualitatif, quantitatif ou mixte) ou de devis (longitudinal, tranversal, essai randomisé, etc.), des outils validés et disponibles sont utilisés afin de réaliser cette étape.

### Extraction des données

Pour les écrits retenus à la suite de l'évaluation de la qualité, la prochaine étape consiste à recueillir de façon standardisée, toutes les données pertinentes présentées dans le texte en lien avec la méthodologie et les résultats de l'étude. L'extraction des données est réalisée par un des évaluateurs à l'aide d'une grille d'extraction validée. Un deuxième évaluateur peut également effectuer l'extraction de manière indépendante ou encore revérifier l'extraction effectuée par le premier évaluateur. La première formule est considérée comme étant la plus rigoureuse, mais également la plus longue. En cas de divergences d'opinions, une troisième personne peut trancher.

## Analyse et synthèse

Les données extraites des écrits seront analysées pour répondre à la question décisionnelle et aux questions d'évaluation. L'inclusion de recherches quantitatives, de recherches qualitatives ou mixtes influencera la méthode d'analyse qui devra tenir compte de ces différents types de données. La première étape consiste habituellement à décrire les études incluses dans la revue systématique (CRD, 2009). La deuxième étape vise à expliciter les similarités, les différences ainsi que les liens entre les différentes études.

Selon le Centre for Reviews and Dissemination (2009), il faut :

- Expliquer comment, pourquoi et pour qui l'intervention fonctionne
- Faire un résumé des résultats des différentes études
- Explorer les relations entre les études
- Évaluer la robustesse de la synthèse, c'est-à-dire à quel point il est possible de tirer des conclusions.

Pour les études quantitatives, uniquement les indicateurs pertinents seront présentés. Il est possible d'entreprendre une méta-analyse qui permettra d'analyser statistiquement la force des preuves accumulées. Toutefois, cette approche demande que les études aient mesuré les mêmes variables. Par exemple, quelles aient toutes mesuré les sentiments dépressifs. Dans la réalité, ce n'est pas toujours le cas, parfois les études évaluent un même type d'intervention, mais avec différents indicateurs. Il est à noter que les méta-analyses nécessitent une expertise statistique spécifique actuellement non disponible au CSSS-Cavendish–CAU. Dans le cas ou une méta-analyse s'avèrerait indispensable, cette expertise devra âtre cherchée à l'externe.

Pour les études qualitatives, les données ne sont pas sous la forme de statistiques, mais sous forme de texte. Une synthèse sera faite selon les méthodes appropriées de l'analyse qualitative. Plusieurs méthodes sont possibles en fonction des objectifs de la revue systématique : méta-ethnographie, analyse thématique, analyse comparative, etc. (CDR, 2009). Il faudra alors se référer aux textes élaborant la méthode choisie.

Les études mixtes permettent de mettre en relation les données quantitatives et qualitatives. L'analyse successive des données quantitatives, des données qualitatives et de l'intégration des résultats en fonction des objectifs de l'étude et de la qualité des méthodes employées pourra être réalisée. (exemple : sentiment de peur et manque d'information rapporté par les répondants vs taux de refus d'un test de dépistage par rayon X).

# COMMENT OBTENIR DES INFORMATIONS CONTEXTUELLES?

Afin de cerner les enjeux pouvant faciliter ou entraver la mise en place d'un mode d'intervention ou une technologie tel que proposé, il est recommandé, en tant que deuxième phase d'une ETMI, d'aller recueillir des informations supplémentaires à l'occasion d'une consultation auprès des parties prenantes. Celles-ci étant définies comme :

> « tous les acteurs qui présentent un intérêt dans la question à l'étude, sont touchés par celle-ci, ou qui, en raison de leur fonction, influencent ou pourraient influencer le processus de prise de décision. Il peut s'agir de patients, d'associations, de gestionnaires, de professionnels de la santé, d'experts, de décideurs, d'organisations, de groupes de personnes au sein d'organisations, etc. » (INESSS, 2014) (Varvasovszky & Brugha, 2000).

Cette consultation a pour but de documenter la pertinence, l'efficacité et les dimensions juridiques/légales, professionnelles/organisationnelles, psychosociales/éthiques et économiques de ce type de projet. Les participants sont invités à cette consultation en fonction d'une diversité d'expertises pouvant apporter des points de vue complémentaires.

Il ne faut pas oublier que la clientèle ainsi que les proches-aidants peuvent également appuyer la réflexion de par leur expertise expérientielle. De plus, ils seront souvent les bénéficiaires des efforts déployés pour améliorer les services. Les parties prenantes, doivent bénéficier du temps et des ressources investies dans le processus d'ETMI. Il faut toujours garder en tête que dans le système de santé québécois, le financement est public et qu'il est préférable de s'assurer que les bénéfices soient partagés. De plus, les recommandations issues de l'ETMI peuvent mener à la modification ou l'implantation de mesures concrètes. Dans le but de faciliter le processus de changement, l'implication et l'engagement des parties prenantes est crucial.

Voici un aperçu des étapes :

1. Planification de la consultation des parties prenantes
2. Envoi des invitations aux participants
3. Réalisation de la collecte des données
4. Analyse et synthèse des données

## Planification de la consultation des parties prenantes

La façon de procéder pour la consultation des parties prenantes peut varier selon la nature, les circonstances et les moyens dont disposent une équipe de travail. Le processus de consulation des parties prenantes ressemble à une étude. L'approche peut être quantitative, qualitative ou mixte.

### Répartition des tâches de l'équipe de travail

II est important de préciser le rôle des membres de l'équipe de travail formée préalablement quant à sa responsabilité lors des différentes étapes de consultation des parties prenantes. Nommez chacun des membres de l'équipe, leur expertise et leur rôle spécifique dans le cadre de la revue systématique des écrits.

Expertises possibles (plus d'une expertise par membre est possible) :

- Expérience antérieure sur le plan de la collecte des données auprès de parties prenantes
- Connaissance du thème à l'étude
- Compétences en développement de questionnaires
- Compétences en analyses statistiques
- Compétences en recherche qualitative

Rôle possibles (plus d'un rôle par membre est possible)

- Implication dans le développement ou la sélection des outils de collecte de données
- Implication dans la collecte des données
- Implication dans l'analyse des données

## Collecte des données

Tel que mentionné précédemment, il incombe aux personnes impliquées dans le processus (chercheurs, direction, comité d'orientation, etc.) de décider de la méthode utilisée afin de procéder à la consultation des parties prenantes. De plus, le type et le nombre de personnes à consulter devront être décidés en fonction de plusieurs critères énoncés dans la question décisionnelle et les questions d'évaluation. Plus précisément, les dimensions pointées lors de l'élaboration de la définition des questions d'évaluation devront être prises en considération, par exemple au niveau technologique/technique, organisationnel, professionnel, légal et éthique. À cet effet, INESSS 2014 mentionne qu'il y a de « nombreuses méthodes de consultation des parties prenantes » et que le choix d'une en particulière dépend de plusieurs facteurs :

- Objectifs recherchés
- Les enjeux liés à la question décisionnelle
- Les participants choisis et les étapes de la consultation
- Le degré de participation envisagé
- Les contraintes de temps et de ressources

## Analyse des données

Tout comme pour la cueillette de données, l'analyse des données peut être effectuée en suivant différentes méthodes. Tout dépendamment des résultats escomptés, le choix de la métode utilisée afin d'analyser les résultats peut être laissée à la discrétion des personnes impliquées dans le déroulement de l'ETMI, selon les objectifs visés et les resultats recherchés.

Il est également à noter que, dans le but d'assurer la validité scientifique ainsi que le respect des règles éthiques propres à un processus scientifique, notamment face à l'utilisation des données recueillies lors de la consultation, il est préférable de soumettre le protocole de consultation des parties prenantes au comité

d’éthique du CSSS Cavendish–CAU. Ceci implique que les participants devront signer un formulaire de consentement. L’approbation éthique aide également à publier dans certaines revues scientifiques.

# RÉFÉRENCES


Centre for Reviews and Dissemination (2009). *Systematic reviews: CRD's guidance for undertaking reviews in health care.* New York: Centre for Reviews and Dissemination.

Direction générale des services sociaux (2011). Critères de désignation à titre d'institut universitaire conformément aux dispositions de l'article 90 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-4.2) : Guide d'interprétation à l'intention des établissements. http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation//2010/10-853-01.pdf

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). Le cadrage des projets à l'INESSS. Rapport rédigé par Pierre Dagenais et Valérie Martin. Montréal, Québec : INESSS; 2013. 15 p.

Ministère de la santé et des services sociaux (2010). Cadre de référence pour la désignation universitaire des établissements du secteur des services sociaux : Mission, principes et critères. ISBN : 978-2-550-60144-9 (version PDF)

Richardson, W. S., Wilson, M. C., Nishikawa, J., & Hayward, R. S. (1995). The well-built clinical question: a key to evidence-based decisions. ACP J Club, 123(3), A12-3.

# POUR ALLER PLUS LOIN

Centre de collaboration nationale des méthodes et outils. Registre des méthodes et des outils. [Site Internet]. Disponible à http://www.nccmt.ca/registry/index-fra.html

Higgins JPT, Green S (editors). *Cochrane Handbook for Systematic Reviews of Interventions* Version 5.1.0. The Cochrane Collaboration, 2011. Disponible à http://www.cochrane-handbook.org

Hammerstrøm K, Wade A, Jørgensen AMK. *Searching for studies: A guide to information retrieval for Campbell Systematic Reviews*. Campbell Systematic Reviews 2010: Supplement 1. Disponible à http://dx.doi.org/10.4073/csrs.2010.1

INAHTA (The International Network of Agencies for Health Technology Assessment). HTA Tools & Resources [Site Internet]. Disponible à http://www.inahta.org/hta-tools-resources/

IOM (Institute of Medicine). *Finding What Works in Health Care: Standards for Systematic Reviews.* Washington, DC: The National Academies Press. 2011. Disponible à http://www.iom.edu/Reports/2011/Finding-What-Works-in-Health-Care-Standards-for-Systematic-Reviews.aspx

Moher D, Liberati A, Tetzlaff J, Altman DG, The PRISMA Group (2009). Preferred Reporting Items for Systematic Reviews and Meta-Analyses: The PRISMA Statement. PLoS Med 6(6): e1000097. Disponible à http://dx.doi.org/10.1371/journal.pmed1000097

Centre de recherche et d'expertise
en gérontologie sociale

Centre de santé et de services sociaux
Cavendish
Health and Social Services Centre
Affilié universitaire

Unité d'évaluation des technologies et des modes d'intervention
Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS)
Centre de santé et de services sociaux Cavendish–Centre affilié universitaire
5800 Boulevard Cavendish
Côte Saint-Luc  Québec  H4W 2T5
514-484-7878 poste 1489
www.creges.ca